



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

 **Ministère de la Santé et de l'Action sociale**

DECLARATION DU SENEGAL
78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point :13.2	Santé mentale et lien social
Document	Document A78/4
Action attendue	Prendre note du rapport et à donner des orientations sur les questions énoncées ci-dessous. • Comment le Secrétariat peut-il s'assurer que le programme mondial de santé publique de l'OMS donne la priorité au lien social, et l'intégrer effectivement dans les cadres existants ? • Les domaines d'action potentiels énumérés aux paragraphes 21 et 22 constituent-ils un axe approprié pour les travaux du Secrétariat sur le lien social ? • Comment le Secrétariat pourrait-il promouvoir au mieux les stratégies et les partenariats multisectoriels pour soutenir le lien social, en particulier au sein des populations vulnérables ? • Compte tenu de l'importance du lien social, y compris en dehors du secteur de la santé, comment le Secrétariat pourrait-il collaborer au mieux avec l'ensemble du système des Nations Unies sur cette question cruciale ?

Monsieur le président,

Le Sénégal reconnaît que la santé mentale et le bien-être mental sont des conditions fondamentales à la qualité de la vie et à la productivité des individus, des familles et des populations surtout dans un contexte où la souveraineté nationale est une priorité.

Le Sénégal est aussi conscient du rôle que jouent la pauvreté, la stigmatisation, l'exclusion sociale, les catastrophes et les événements de santé publique dans la genèse et l'aggravation des troubles psychiques.

Cependant, le Sénégal **appelle à**

1. Adapter/Rédiger la législation en santé mentale à la situation actuelle du pays
2. Renforcer les services de santé mentale et l'accessibilité aux soins de santé mentale sur l'ensemble du territoire
3. Lutter contre la stigmatisation et promouvoir l'inclusion
4. Protéger les droits des personnes vivant avec un trouble psychique
5. Promouvoir la prévention et le soutien communautaire
6. Développer la réhabilitation

Le Sénégal réaffirme son engagement à travailler en étroite collaboration avec l'OMS et les autres partenaires pour une relance et une meilleure intégration de la santé mentale dans les politiques publiques.

Je vous remercie.